

# FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 7 mai 2015

### ACQUISITION DE SOGINCI INC.

**Montréal (Québec)** – (TSX - V : GAZ.UN) – Fiducie de Placement Immobilier Fronsac («FPI Fronsac» ou « Fronsac ») annonce la clôture ce jour de l'acquisition, par 9315-5125 Québec Inc., une filiale de la Fiducie, de l'ensemble des actions émises et en circulation de Soginci Inc., une société de gestion détenant cinq propriétés immobilières. Au cours de leur dernière année financière, les revenus de location triple nets de ces cinq propriétés ont totalisé 450 000 \$. Cette acquisition, entièrement à distance et d'un montant de 7,1 M\$ (excl. les coûts de transaction), a été payée comptant à la clôture. Un prêt hypothécaire au montant de 4,5M\$ a été obtenu d'une banque à charte canadienne afin de compléter le financement de cette transaction. Les propriétés détenues par Soginci Inc. sont situées à St-Julie (4) et à St-Mathieu-de-Beloeil (1), en bordure de l'autoroute 20, et sont louées à 100%. Les cinq propriétés sont constituées de terrains d'une superficie totale d'environ 222 000 pieds carrés sur lesquels les locataires, dans quatre cas, ont érigé eux-mêmes les immeubles qui appartiendront à Soginci Inc. à la fin des baux. Les terrains sont loués aux termes de baux à moyen et long terme, trois propriétés étant louées par une pétrolière nationale et les deux autres par des franchisés de chaînes de restaurants nationales.

Cette acquisition, la plus importante à ce jour, a permis d'augmenter considérablement la valeur totale de notre portefeuille immobilier à 17 propriétés. L'achat solidifie la présence de Fronsac sur le marché des sites autoroutiers comportant de l'essence et de la restauration rapide.

Une commission de 30 000 \$ a été versée, à part égale entre les vendeurs et 9315, à un agent d'immeuble.

**À propos de Fronsac** - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l'exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

**Énoncés prospectifs** - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, ni même si

des évènements futurs survenaient ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX ainsi que ses Entités de Service de Régulations, (tel que défini dans la Politique de la Bourse de Croissance TSX n'acceptent aucune responsabilités quant à la véracité ou l'exactitude de cette diffusion.

Pour plus d'information, veuillez contacter Michel Lassonde, Président au (450) 536-5328.